



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE LA MRC DE D'AUTRAY RELATIF AU FONDS RÉGION RURALITÉ

1) Introduction

Le présent rapport d'activités est produit conformément à l'entente qui lie la MRC de D'Autray et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement au Fonds Région et Ruralité signée en 2020.

Il fait état des activités liées à l'utilisation du Fonds Région et Ruralité entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 décembre 2021.

2) Priorités annuelles d'intervention

Conformément à l'entente relative au Fonds Région et Ruralité, la MRC de D'Autray a adopté, les priorités annuelles d'intervention suivantes :

Volet Dynamisme économique

La MRC de D'Autray a comme objectif de contribuer à l'enrichissement et à la diversification des activités économiques de son territoire. Les activités relatives aux entreprises seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Favoriser le développement de l'entrepreneuriat;
2. Favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises en vue d'en assurer leur pérennité;
3. Favoriser l'innovation dans les entreprises;
4. Développer un écosystème d'affaires permettant la croissance des entreprises du territoire et l'implantation de nouvelles.

Les secteurs priorités pour le présent volet sont :

- Manufacturier
 - Tertiaire moteur
 - Agroalimentaire et agriculture
 - Récréotouristique
 - Culturel
 - Ressources naturelles
-

Volet aménagement du territoire

La MRC de D'Autray est en processus de révision de son schéma d'aménagement et de développement. Les travaux de révision du schéma d'aménagement et de développement se poursuivront.

Les actions qui seront menées en lien avec l'aménagement du territoire seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Réviser et mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement;
2. Favoriser une utilisation du sol et des ressources compatibles avec les limites de support de l'environnement naturel, le tout dans une optique de développement durable;
3. Assurer un transport efficace et sécuritaire des biens et des personnes;
4. Favoriser le maintien et le développement de la villégiature et des activités récréotouristiques;
5. Favoriser la vitalité des différentes collectivités en allouant à l'urbanisation des superficies suffisantes et adéquates;
6. Renforcer les pôles de concentration des fonctions urbaines;
7. Favoriser une gestion multiresource de la forêt;
8. Favoriser une utilisation du sol qui tient compte des contraintes naturelles et anthropiques.

Volet culturel

Le développement de la culture se réalisera principalement par la mise en œuvre de la politique culturelle de la MRC. Celle-ci s'articule autour des axes suivants :

1. Réfléchir collectivement à l'identité d'autréenne;
2. Favoriser l'accessibilité à la culture et la participation citoyenne;
3. Assurer une synergie dans le développement culturel d'autrén;
4. Supporter la création.

Les actions menées en développement culturel favoriseront autant la mise en valeur du patrimoine d'autrén sous toutes ses formes (bâti, paysager, immatériel) que le soutien aux diverses pratiques artistiques du territoire.

Volet développement des communautés

Le développement des communautés s'articule autour de mesures qui visent à assurer la vitalité des différentes communautés de la MRC. Les actions qui seront menées pour le développement des communautés seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Soutenir les communautés dans l'identification, l'élaboration et l'évaluation des projets structurants;
2. Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
3. Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
4. Assurer la pérennité des communautés rurales;
5. Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.

3) Politique de soutien aux entreprises et Politique de soutien aux projets structurants

Conformément à l'entente relative au Fonds Région ruralité, la MRC de D'Autray a adopté en octobre 2020 la Politique de soutien aux entreprises et la Politique de soutien aux projets structurants.

4) Bilan des activités par priorités d'intervention

- **Volet Dynamisme économique**

L'équipe de professionnels offre des services d'accompagnement, de financement et de suivi auprès des entrepreneurs pour le démarrage, l'acquisition, l'expansion ou la consolidation de leur entreprise. Ils ont également pour mandat, l'animation locale et le développement de projets socioéconomiques structurants.

Faits saillants 2020 :

- 158 idées d'affaires ou projets ont bénéficié du soutien professionnel de l'équipe de DÉA;
- 7 entreprises ont été créées, supportées par la mesure Soutien au travail autonome, engendrant neuf emplois. Ces démarrages ont généré des investissements de 380 000 \$;
- 19 interventions financières ont été autorisées provenant des fonds FLI, FLS et des subventions aux entreprises dont un montant total de 239 133.33\$ a été déboursé;
- 15 dossiers octroyés dans le cadre des fonds d'aide d'urgence aux PME totalisant 533 845\$;
- 3 ateliers ont été tenus lors de la Table ressources humaines d'Autray regroupant 16 participants;
- Dans le cadre d'Axé Compétence D'Autray, 4 formations ont eu lieu et 44 participants en ont bénéficié;
- Actualisation de la Politique de soutien aux entreprises et de la Politique de soutien aux projets structurants;
- Participation et implication dans la « Démarche agir pour mieux vivre dans D'Autray »;

- Participation et implication auprès de divers organismes de développement, notamment : conseil d'administration de Lanaudière économique, Place aux Jeunes et comité de promotion des Destinations plein air.

Faits saillants 2021 :

- 155 idées d'affaires ou projets ont bénéficié du soutien professionnel de l'équipe de DÉA;
- 34 entreprises ont été contactées pour leur proposer l'offre d'accompagnement en croissance et performance;
- 29 référencement d'entreprises ont été effectués aux partenaires pour des accompagnements spécialisés comme, entre autres, en exportation, en virage numérique, en agroalimentaire, en environnement durable;
- Dans le cadre de la mesure Soutien au travail autonome, 7 entreprises ont été créées, engendrant 8 emplois. Ces démarrages ont généré des investissements de 70 600 \$;
- 8 projets ont bénéficié d'une aide financière provenant des fonds FLI, FLS et des subventions aux entreprises dont un montant total de 177 500\$ a été déboursé;
- 34 dossiers octroyés dans le cadre des fonds d'aide d'urgence aux PME totalisant 671 755\$;
- 3 ateliers ont été tenus en ligne dans le cadre de la Table RH de D'Autray réunissant 21 participants;
- En collaboration avec différents partenaires, 5 formations ont été dispensées dans le cadre d'Axé Compétence et 54 participants en ont bénéficié;
- Participation et implication dans la « Démarche agir pour mieux vivre dans D'Autray »;
- Participation et implication auprès de divers organismes de développement, notamment : conseil d'administration de Lanaudière économique, Conseil de développement Bioalimentaire de Lanaudière, Place aux Jeunes et comité de promotion des Destinations plein air.

	Montant octroyé du FRR du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020	Montant octroyé du FRR du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
Somme déboursée pour les activités de promotion et de soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises :	193 950\$	258 600\$

a) Volet aménagement du territoire

- Confection et finalisation du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
- Suivis, administration et application des normes de la Zone d'intervention spéciale (ZIS) concernant les inondations printanières de 2019;
- Mise à jour du schéma d'aménagement de remplacement;
- Démarrage du Plan régional sur les milieux humides et hydriques (PRMHH);
- Participation à la table de gestion intégrée des ressources du territoire, comité responsable du suivi des coupes en terre publique.

	Montant octroyé du FRR du 1er avril 2020 au 31 décembre 2020	Montant octroyé du FRR du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021
Somme déboursée pour les activités liées au mandat de la MRC relatif à la planification de l'aménagement et du développement du territoire	86 288 \$	115 050 \$

b) Volet développement des communautés

L'agente de développement local a principalement supporté les organismes et les municipalités du territoire pour leurs demandes financières dans le cadre du programme d'aide aux collectivités rurales (PAC rurales). Elle a également été très active dans différents dossiers de développement local notamment dans la démarche Agir pour mieux vivre dans D'Autray et la démarche visant l'élaboration d'un plan d'action favorisant l'intégration sociale des personnes immigrantes sur le territoire.

Afin de répondre aux différents enjeux liés au développement des communautés, la MRC a mis sur pied la politique de soutien aux projets structurants répondant aux priorités d'interventions suivantes :

- Soutenir les communautés dans l'identification, l'élaboration et l'évaluation des projets structurants;
- Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
- Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
- Assurer la pérennité des communautés rurales;
- Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.

PROGRAMME PAC RURALES :

Liste des projets soutenus par le programme PAC rurales financés à même le FRR pour l'année 2021 :

PROJET	PROMOTEUR	SOMMES ENGAGÉES DU FRR
Agrandissement	CPE Le Siffleux	66 341,20 \$
Jardins ailé	Maison Rosalie Cadron	12 270,00 \$
Bâtiment communautaire	Ville Lavaltrie	87 000,00 \$
Étude de faisabilité	Municipalité de Saint-Didace	6 300,00 \$
Pistes de BMX	Municipalité de Sainte Élisabeth	37 795,50 \$
Travail de rue Lanoraie-Berthierville	Travail de rue Lavaltrie	74 555,15 \$
Place publique	Ville de Lavaltrie	200 000,00 \$
Installation d'un système de son	Municipalité de Saint-Didace	10 798,20 \$
Corvée	Organisme des bassins versants de la zone Bayonne	5 000,00 \$
Bibliothèque roulante	Centre d'action bénévole Brandon	42 089,00 \$
Aménagement débarcadère	Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon	63 374,41 \$
Avant projet accès rivière	Municipalité de Saint-Didace	3 433,50 \$
Studio Lab	Municipalité de Saint-Didace	7 971,40 \$
Sentiers du Mont-Marcil,	Loisirs Saint-Didace	4 587,33 \$
Maison culture Mandeville	Municipalité de Mandeville	31 462,00 \$
Relais d'information touristique	Tourisme Lanaudière	43 000,00 \$
Un toit pour les jeunes	Maison des jeunes Berthier	30 000,00 \$
Vélo électrique	Régie intermunicipale du Centre sportif et culturel Brandon	40 844,00 \$
Aménagement parc Gilles Villeneuve	Ville de Berthierville	38 373,00 \$
Mes achats à quelques pas	Chambre de commerce Brandon	11 623,00 \$
Mezzanine	Maison des jeunes de Lavaltrie	60 690,11 \$
Espace jeunes	Maison des jeunes de Lavaltrie	13 975,52 \$
Un parcours patrimonial bonifié	Municipalité de Mandeville	10 002,00 \$
Un bébé dans ma vie, un CRP aussi	Cible Famille Brandon	10 000,00 \$
La maison de la rivière	Municipalité de Saint-Didace	68 513,34 \$
		979 998,66 \$

PROGRAMME PROJETS ET ÉVÉNEMENTS RÉCURRENTS

Liste des projets soutenus par le programme Projets et événements récurrents financé par le FRR pour l'année 2021 :

PROMOTEUR	PROJET	SOMMES ENGAGÉES DU FRR
Agir Maskinongé	Le mois de l'eau 2021	1 000,00 \$
Action famille Lanoraie	Fête famille 2021	1 000,00 \$
Municipalité Saint-Norbert	Marché fermier 2021	1 000,00 \$
Ville de Lavaltrie	Rallye historique virtuel 2021	1 000,00 \$
Municipalité Lanoraie	Promenades du dimanche 2021	1 000,00 \$
Municipalité Lanoraie	Péchés mignons 2021	1 000,00 \$
CABA	Fête des sucres	1 000,00 \$
CJE	Séjours exploratoires 2021	1 000,00 \$
Ville Saint-Gabriel	Festival d'été 2021	1 000,00 \$
Comité des loisirs Sainte-Élisabeth	Événement été 2021	1 000,00 \$
MRC de D'Autray	Promotion touristique	2 000,00 \$
Ville de Berthierville	chorale 2021	1 000,00 \$
		13 000,00 \$

5) Liste des contrats de service, des aides et des ententes sectorielles de développement local et régional

PRIORITÉS D'INTERVENTIONS	NATURE	MONTANT FRR ENGAGÉ EN 2020	MONTANT FRR ENGAGÉ EN 2021
Supporter la création	Entente avec le CALQ et la Table des préfets de Lanaudière pour le programme de partenariat régional	15 000\$	15 000\$
Favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises en vue d'en assurer leur pérennité	Entente avec la Table des préfets et Tourisme Lanaudière	25 000\$	25 000\$
Favoriser le développement de l'entrepreneuriat et favoriser l'innovation dans les entreprises	Entente avec Lanaudière économique	10 000\$	10 000\$
Favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises en vue d'en assurer leur pérennité	Entente avec le Conseil de Développement Bioalimentaire de Lanaudière	15 000\$	15 000\$
Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.	Entente de délégation de la Table des préfets	67 685,73\$	68 019,37\$

